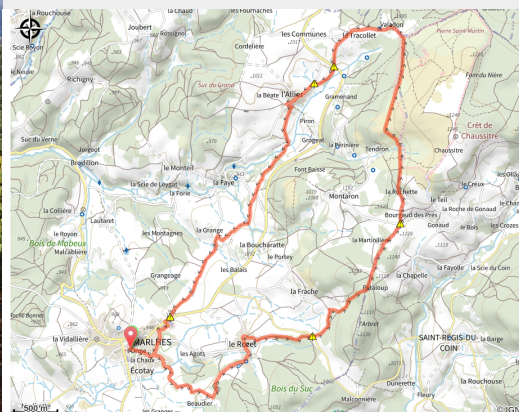


Le Rozey-Chaussitre-La Béate - Marlhes n° 3



Chaussitre (Mairie de Marlhes)



Sur le parcours la Chapelle et le hameau du Rozet, la maison de la Béate et la possibilité d'accéder au sommet de Chaussitre 1245m.

Salle des marcheurs à disposition derrière l'église : tables, point d'eau.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 340 m

Difficulté : Difficile

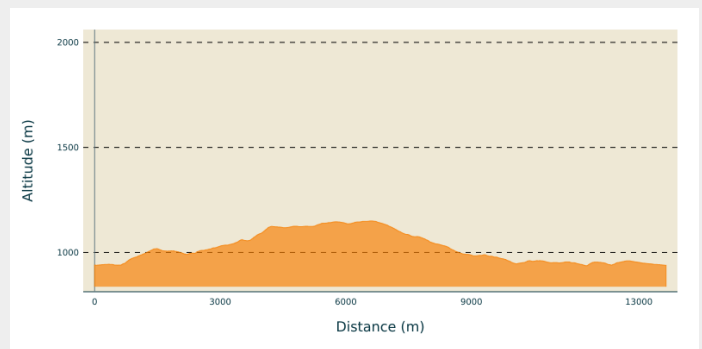
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Départ des sentiers derrière l'église au panneau d'information

Arrivée : Derrière l'église au panneau d'information

Profil altimétrique



Altitude min 937 m Altitude max 1150 m

Prendre la rue des Narcisses en direction de la Chaux puis la rue de la Chiratte. Après les maisons, continuer sur le chemin, traverser le ruisseau l'Ecotay et monter jusqu'à rejoindre le chemin forestier de Beudier. Tourner à gauche pour rejoindre le hameau du Rosey

Emprunter la route jusqu'au centre du hameau et la maison de naissance de Saint Marcellin Champagnat, fondateur des frères maristes. Prendre le chemin à gauche de la taverne du Rosey (départ du sentier Marcellin Champagnat balisage marron et blanc) et rejoindre la RD 74. La couper avec prudence, cheminer dans les bois. Suivre le balisage sur 1.5 km. Traverser la route de Montaron et continuer tout droit sur le chemin de la Rochette.

Après le bois de hêtres, il est possible de monter au sommet de Chaussitre (alt 1240 m) en prenant le sentier à droite, sinon, continuer tout droit dans la lande. Chaussitre bénéficie d'un statut de réserve biologique dirigée et d'un classement site Natura 2000 afin de préserver sa richesse écologique.

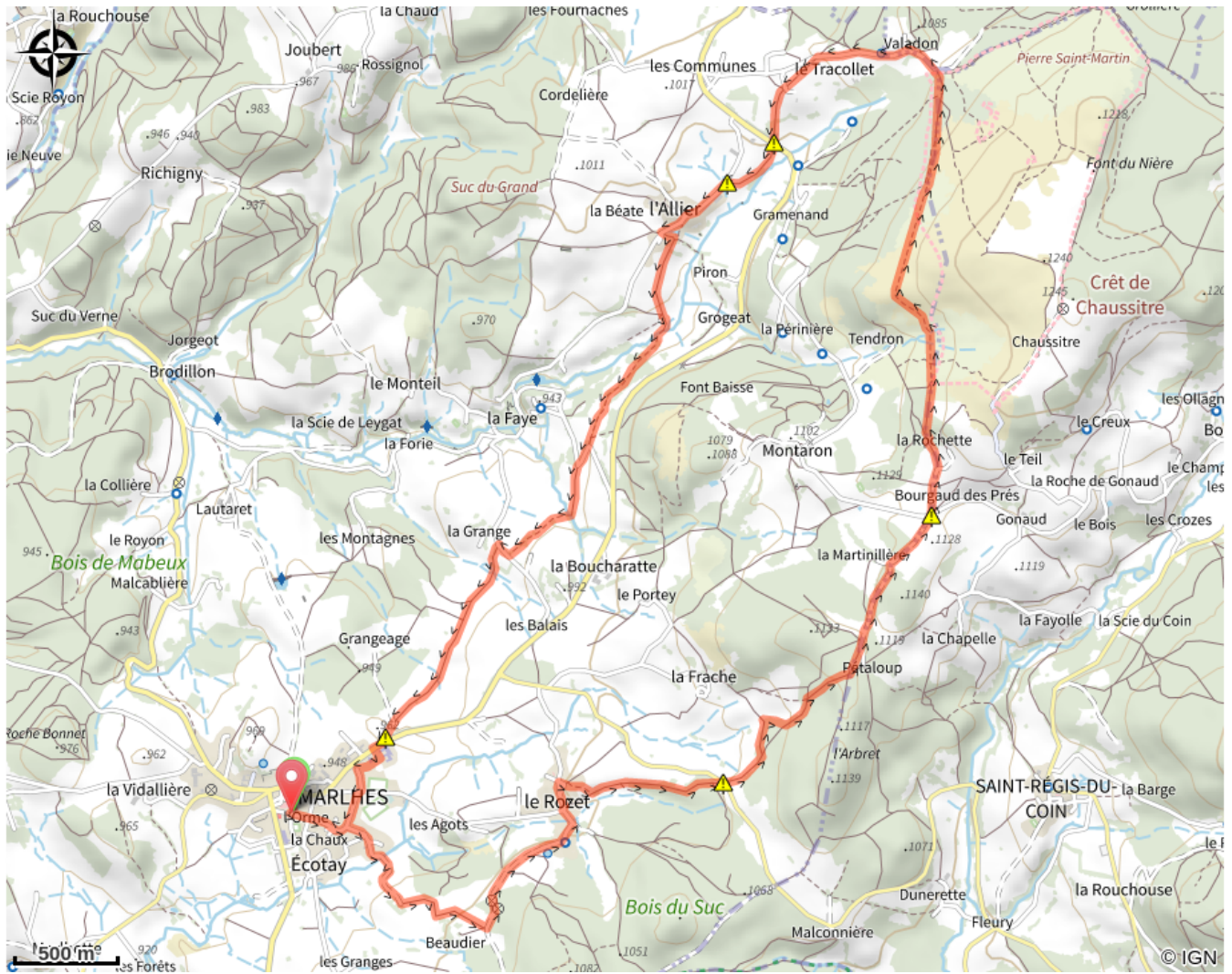
A la sortie du bois, dans la clairière de Valadon, emprunter la route du Tracollet à gauche, après 600 m prendre un chemin en herbe sur la gauche et rejoindre la RD 501 (⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.). La couper avec pour arriver à l'Allier.

La Maison de la Béate est à quelques pas, visite et expositions à la saison estivale.

Avant les dernières maisons, prendre sur la gauche impasse des brebis. Suivre le chemin jusqu'à la route des Bonneaux. Continuer tout droit et à l'épingle, poursuivre sur le chemin jusqu'à la route de la Grange. Prendre à droite sur 100 m et prendre le chemin à gauche à la Croix. Poursuivre tout droit pour regagner le village.

Traverser la RD 501 (⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent) et prendre le sentier qui passe derrière la caserne des pompiers et regagner le bourg.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Rempportez vos déchets

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.

Comment venir ?

Transports

Bus L14, Point d'arrêt à Marlhes : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l14-jonzieux-saint-etienne>